

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Andance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame REYNAUD Christelle, Maire.

Présents : Mme REYNAUD Christelle, Maire, Mmes FORCHERON Chantal, SOUILLARD Jocelyne, Adjointes, Mmes CASIMIRO Brigitte, SONNIER Andréa, Conseillères municipales, MM. BOYER Patrick, CERRUTI-MICLET Roland,, FREYCHET Éric, LAPEINE Vincent, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mmes BONANS Clémence (pouvoir à BOYER Patrick), MILLET Valérie (Pouvoir à FORCHERON Chantal), CORNILLON Danielle, GARNIER Justine, M. BERTRAND Régis,

Secrétaire de séance : FORCHERON Chantal

Le compte rendu de la séance du 13 janvier 2026 n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le conseil municipal examine les questions inscrites.

### **FONDS DE CONCOURS**

#### Aménagement terrain Salle Grasset

La salle des fêtes de la commune est dotée d'un espace de stationnement conséquent pour la capacité d'accueil des usagers. Le parking occupe une surface d'environ 1 110 m<sup>2</sup>.

Ce parking n'est pas revêtu d'une surface stabilisée, les nombreuses manifestations engendrent des dégradations sur le sol meuble, ce qui nécessite une réhabilitation complète afin de répondre aux besoins d'accueil du public et de diversifier son usage.

Les travaux suivants sont à envisager :

- **Réfection du revêtement** : Amélioration de la surface pour assurer une meilleure durabilité et sécurité et de perméabilité de la surface.
- **Aménagement d'espaces polyvalents** : Création de zones permettant à la fois le stationnement et l'organisation d'activités de loisirs.
- **Aménagement paysager** : Intégration dans le cadre de l'environnement naturel de verdure

Le montant total s'élève à 14 928,00 euros H.T.

Afin d'accompagner ce projet, un soutien financier sous forme de fonds de concours de la communauté de communes est nécessaire. Ce financement permettra de couvrir les coûts liés aux travaux de réhabilitation et à l'aménagement de l'espace.

Il est proposé au conseil municipal de prendre une délibération pour solliciter les fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 30 %, soit 4 478,40 euros.

Adopté à l'unanimité. [Délibération n°13-02-2026-04](#)

### Réhabilitation partielle du bâtiment de l'ancienne Poste

La commune d'Andance est propriétaire d'un bâtiment, inoccupé depuis la transformation de l'agence postale en agence postale communale. L'agence postale communale a été transférée dans les locaux de la mairie.

En 2025, il a été entrepris la réhabilitation partielle, sur une surface d'environ 30 mètres carrés de ce bâtiment, pour répondre à une demande d'installation d'une professionnelle du soin énergétique.

Les travaux suivants sont à envisager :

- **Électricité** : Mise aux normes et installation de nouvelles prises et éclairages ;
- **Cloisons** : Aménagement de l'espace pour optimiser la surface disponible ;
- **Sol** : Rénovation du revêtement pour garantir confort et sécurité ;
- **Sanitaires** : Installation et mise aux normes des équipements sanitaires ;
- **Peinture** : Les murs du local sont repris dans une couleur blanche, afin de préserver la neutralité du local.

Le montant total s'élève à 13 600,34 €

Afin d'accompagner ce projet, un soutien financier sous forme de fonds de concours de la communauté de communes est nécessaire. Ce financement permettra de couvrir les coûts liés aux travaux de réhabilitation et à l'aménagement de l'espace.

Il est proposé au conseil municipal de prendre une délibération pour solliciter les fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 30 %, soit 4 080,10 soit euros.

Adopté à l'unanimité- [Délibération n°13-02-2026-05](#)

### **OUVERTURE CRÉDITS EN INVESTISSEMENT**

Plusieurs factures doivent être réglées en investissement. Les crédits doivent être ouverts afin de permettre la mise en paiement. Ces crédits seront repris lors du vote du budget.

Les dépenses à régler sont :

GEDIMAT (Remplacement porte WC publics suite dégradations)	2 788,74 €	C/21351
NUMERIAN (Ecran PC)	123,66 €	C/21838
COSOLUCE (Abonnement logiciel métier 2026)	2 435,09 €	C/2051
NUMERIAN (Acquisition PC Portable et applications)	2 797,51 €	C/21838

Le conseil municipal est invité à ouvrir des crédits en dépenses d'investissement pour permettre le paiement anticipé de ces dépenses.

Adopté à l'unanimité- [Délibération n°13-02-2026-06](#)

### **COLLINE DU CHÂTELET - CONVENTION S.D.E.A.**

L'opération de sécurisation de la colline du Châtelet requiert une technicité et un accompagnement spécifique.

Le Syndicat Départemental d'Équipement et d'Aménagement peut apporter son concours, dans le cadre d'une convention de mandat.

Sous couvert de cette convention de mandat, le S.D.E.A. assurera une mission de maîtrise d'ouvrage.

Le montant estimé de l'opération s'élève à 855 472,00 € H.T., soit 1 026 566,40 € T.T.C. La rémunération du S.D.E.A. s'élèverait à 57 000,00 € H.T. environ.

Le Conseil municipal est invité à délibérer sur l'adhésion de la commune au S.D.E.A., préalable à la constitution d'une convention sous mandat.

Adopté à l'unanimité- [Délibération n°13-02-2026-07](#)

Le conseil municipal est ensuite invité à délibérer sur la mise en place d'une convention de mandat avec le S.D.E.A.

Adopté à l'unanimité- [Délibération n°13-02-2026-08](#)

### **CIGALE - Accès WIFI**

Actuellement la communauté de communes prend en charge le coût d'accès la borne WI-FI « CIGALE.

La résiliation globale du service a été acté par la commission « Mutualisation ».

Les communes pourront, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, reprendre à leur charge cette prestation. Le montant annuel s'élève à 156,00 € HT par an.

Le coût pour l'année 2026 s'élève à 108,00 € H.T, soit 129,60 € T.T.C.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette prise en charge.

Adopté à l'unanimité- [Délibération n°13-02-2026-09](#)

### **Informations**

#### Déclarations d'intention d'aliéner

21/11/2025	2 rue des Pavés	A 972
28/11/2025	370 Route de Talencieux	B 63, B 64 et B 65
11/12/2025	105 Chemin Bois de Roche	B 1404
12/12/2025	6 route du Saint Joseph	A 348
23/01/2026	Lapeyrouse	A 729, A 734, A 735, A 872
28/01/2026	La Motte	B 1680 issue de B 1467 et B 1683 issue de B 1469

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.